

DÉPARTEMENT DES ALPES MARITIMES

B R I A N Ç O N N E T

AU CONSEIL MUNICIPAL du 16 octobre 2020

Membres du Conseil présents à cette séance : OGEZ Ismaël, HENRI Nicolas, TABA Jean-Claude, SAINT MARTIN Delphine, SEGHI Martine, PIERRISNARD Quentin, PERICHET Yves, EGG Adrien, RUBAUDO Raymond.

Absents représentés : M. Carlin Raymond par M. Ogez Ismaël

Absent non-représenté : Mme Gastaud Fabienne

Secrétaire de séance : M. Henri Nicolas

* * * * *

Approbation du compte rendu du 18 juillet 2020 à l'unanimité.

Rajout à l'ordre du jour initial d'une décision modificative sur le budget principal.

* * * * *

Délibérations et votes pour :

1. Opposition du transfert de compétence PLU à la CAPG

La loi ALUR du 24 mars 2014 prévoit le transfert de la compétence urbanisme à la communauté d'agglomération du Pays de Grasse à compter du 01 janvier 2021, sauf opposition d'un quart des Communes membres représentant au moins 20% de la population. La Commune étant dotée d'une carte communale respectant la Loi Montagne, la charte du PNR ainsi que les différentes directives nationales et locales souhaite « conserver » la main sur les permis de construire et les déclarations de travaux.

Acceptée avec 10 voix pour

2. Demande de subvention pour isolation acoustique, équipement sonorisation/lumière, réfection facade vitrée de la salle polyvalente de Briançonnet

Dans le cadre de l'appel à projet de la dotation de soutien à l'investissement, la commune sollicite l'Etat pour subventionner les travaux estimés en HT à 21 253.56€ d'isolation, 12 542.30€ d'équipement sonore et lumineux puis 3 880 € de reprise de la vitre en facade.

Acceptée avec 10 voix pour.

3. Groupement de commande cantine scolaire

Dans l'attente de l'ouverture de l'hotel restaurant du Chanan et afin de proposer des prestations de qualité tout en bénéficiant du meilleur tarif, un groupement de commande va être constitué avec la CAPG, les communes de Séranon, Valderoure, Briançonnet et St Auban.

Les représentants des Communes participeront à l'établissement du cahier des charges en s'assurant de faire appel aux produits locaux.

Acceptée avec 10 voix pour.

4. Adhésion agence départementale d'ingénierie

Le Département des Alpes_Maritimes a délibéré le 03 février 2020 pour créer une agence d'ingénierie qui sera mis à disposition des Communes pour mener à bien leur projet.

Acceptée avec 10 voix pour.

5. Désignation des délégués à la CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférables) de la CAPG (Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse) ;

Vu la délibération du conseil de communauté de la CAPG en date du 30 avril 2014 portant création et composition de la CLECT (1 membre titulaire et 1 membre suppléant par commune). Le Conseil Municipal désigne au poste de titulaire : M. Ismaël Ogez ; au poste de suppléant : M. Raymond Carlin.

Acceptée avec 10 voix pour.

6. Déclassement et vente de la parcelle communale à la Sagne ;

Suite à la demande faite par Madame Christine ROUX pour l'acquisition d'une parcelle communale jouxtant sa propriété sis à La Sagne.

Le demandeur s'engage à prendre à leur frais les actes de détachement de la parcelle relatifs à cette vente. Une servitude avec la Commune sera établit pour le réseau d'eau pluvial.

Le montant de la transaction est de 500€.

Acceptée avec 10 voix pour.

7. Achat par la Commune des parcelles B1062 et B770 ;

La dotation cantonale de voirie 2018 a été attribuée par la Département des Alpes Maritimes et pour réaliser l'agrandissement du cimetière elle comprend une subvention pour l'achat de la parcelle sous ce dernier. Le propriétaire souhaite vendre les 2 parcelles 6770 m2 et 49 m2 pour un montant de 24 000 €.

La parcelle B770 comporte un bâtiment en ruine pour se dégager une recette financière, et limiter les frais de remise en état du bâti communal, la proposition est faite par la majorité du conseil de mettre à la vente la maison « Bonomme ».

Acceptée avec 3 voix pour : MM. Ogez, Egg et Carlin et 7 abstentions : Seghi, Henri, Rubaudo, Saint Martin, Taba, Pierrisnard et Perichet.

8. Subventions exceptionnelle en faveur de l'association des Maires du 06 pour les sinistrés de la tempête Alex

Le 02 octobre 2020 la tempête Alex a ravagé les vallées de la Vesubie, de la Roya et de la Tinée. La Commune souhaite s'inscrire dans cette démarche de solidarité par un don de 1 500 € sur le chapitre subvention association du budget principal Commune.

Le CCAS se réunira pour délibérer d'une subvention de 500 €

Acceptée avec 10 voix pour.

9. Décision Modificative au budget principal

Cette DM au budget principal vise à régulariser un loyer en créditant de 1000 € le chapitre D22 en débitant le chapitre dépenses imprévues de la même somme.

Acceptée avec 10 voix pour.

* * * * *

Divers :

- ✓ **Locations appartements communaux.** Les 2 appartements restant disponibles du bâtiment du « haut chanan » viennent d'être loués avec une réévaluation du loyer du plus récent.
- ✓ **Remplacement pour congé maternité de Mme Tricot.** Appel à candidature pour un CDD de 27 h hebdomadaires.
- ✓ **Création du site internet de la Commune :** le travail de conception est en cours et la mise en ligne est prévue pour avril 2021. L'on pourra y retrouver l'actualité concernant la Mairie (administratif, manifestations, historique...), les associations, l'agriculture, les liens utiles.
- ✓ **C.C.A.S :** avec les mesures sanitaires en cours, qui vont surement être prorogées en fin d'année, un panier de Noël sera attribué à partir de 70 ans pour les habitants résidant à l'année pourrait remplacer le repas des anciens de la Commune.
- ✓ **Elagage :** une campagne d'élagage des arbres situés sur le DPRD accessible à partir d'une nacelle va être réalisé sur la place de Briançonnet autour de certain chalets communaux ainsi qu'au Prignolet et à la Sagne. Les branches et troncs seront débités en 50 cm et laissés sur place afin de limiter le coût de l'intervention.
- ✓ **Fermeture du poste d'adjoint technique au 30/09/2020.** La Commune fera appel à des CDD pour des besoins saisonniers ponctuels et à l'entreprise dans le cadre du nouveau marché d'entretien à bon de commandes.

Questions Diverses

Prochain Conseil Municipal date à définir